

## L'impossibilité d'intégrer un Master 2

Par **lolo7**, le **10/08/2013** à **14:05**

Bonjour,

La sélection en Master 2 est très rude. Apparemment certains étudiants ne sont acceptés dans aucun Master 2. Dans ce cas faire un LLM au Canada comme au Québec permet-il de remplacer le Master 2 pour faire le CRFPA par-là suite tranquillement ?

Merci.

Par **bulle**, le **10/08/2013** à **14:28**

Bonjour,

Les étudiants qui ne sont pas acceptés en M2 restent rares. En général, il s'agit de ceux qui n'ont postulé qu'à 1 ou 2 M2 ou qui ont eu des résultats trop catastrophiques pendant leur cursus de droit (et aucun stage).

A mon avis, il est plus dur de décrocher un LLM qu'un M2.

Le LLM ne remplace pas un M2, ce n'est qu'un complément pour l'anglais. Sans M2... Aucune chance de trouver un poste comme avocat (à moins de le faire en PPI). Dans tous les cas, le CRFPA peut être passé à partir du M1 donc peu importe.

Par **ainezumi**, le **20/04/2014** à **20:45**

Bonsoir,

Comme l'a dit Bulle, les étudiants qui ne sont pas sélectionnés pour un M2 auront encore moins de chance d'intégrer un LLM... la sélection en LLM est rude, plus rude encore.

Le CRFPA permet par la suite à l'EFB d'effectuer un PPI exprès pour les étudiants qui le réussissent et qui n'ont pas encore passé de M2, ou qui souhaitent faire un LLM.

Pour un M2, mieux vaut ratisser large dans toute la France, si tu as un dossier correct je ne vois pas pourquoi tu ne serais accepté(e) nulle part.

Bonne chance !